

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Nyon obtient le label européen Cité de l'énergie Gold

Nyon, le 12 décembre 2023

La Ville de Nyon est labellisée Cité de l'énergie depuis 2013. En décrochant cette année la plus haute distinction de ce programme, Nyon rejoint le cercle des villes suisses et européennes les plus actives sur la voie de la transition énergétique et de la neutralité climatique.

Cette année, 61 communes européennes obtiennent pour la première fois le *European Energy Award Gold*, plus haute distinction en matière de politique énergétique et de durabilité en Europe. Parmi elles, six communes sont romandes (Collombay-Muraz, Monthey, Vétroz, Nyon, Yverdon-les-Bains et Villars-sur-Glâne) et quatre alémaniques (Eschlikon, Horw, Klotten et Uzwil).

Son très bon score (81,4 sur 100) place Nyon en 2^e position de ces dix villes suisses, derrière Yverdon-les-Bains (81,8). Dès sa première certification, Nyon se classe même 22^e sur les 99 Cités de l'énergie Gold que compte la Suisse.

La Municipalité de Nyon s'engage de longue date pour une politique énergétique responsable et durable. Ses actions dans ce domaine ont été récompensées une première fois en 2013 par l'obtention du label suisse Cité de l'énergie. Cette certification a été renouvelée en 2018 puis en juin dernier. Au vu du très bon score obtenu lors du dernier ré-audit, Nyon a fait acte de candidature pour obtenir le label européen *European Energy Award Gold*.

Pierre Wahlen, Municipal chargé de l'énergie et de l'environnement : « La Municipalité est très fière de cette distinction. Il s'agit d'une magnifique reconnaissance du travail effectué par les services communaux pour faire face à l'urgence climatique et à ses impacts de plus en plus palpables au sein du territoire. Nos efforts se poursuivent avec pour objectifs une réduction de 50% des émissions directes de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, et zéro émission nette en 2050».

[Association Cité de l'énergie](#)

[European Energy Award Gold](#)

Nyon s'engage, le Plan climat communal

En 2020, la Municipalité s'est dotée d'un [Plan climat communal, Nyon s'engage](#), ayant comme objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux conséquences du changement climatique. Ce document a pour ambition de prioriser et d'accélérer l'action communale en recentrant les efforts, notamment humains et financiers, en faveur des projets permettant de répondre à l'urgence climatique. Dans ce cadre, vingt actions prioritaires à haut potentiel ont été retenues dans la première version de *Nyon s'engage*, regroupées en cinq domaines d'actions : énergie des bâtiments, anticipation des conséquences du changement climatique, mobilité, engagement de la population et du secteur privé, organisation interne et transversale.

Depuis 2020, un total de **57** préavis qui participent à cette vision ont été présentés et acceptés au Conseil communal. Relevons en particulier :

- la mise en route de l'élaboration d'une stratégie de rénovation du parc bâti privé ;
- la mise en place d'un programme d'économies d'énergie à destination des ménages et des PME ;
- les avancées dans le projet de thermo-réseau ;
- les nombreuses optimisations et rénovations énergétiques dans les bâtiments communaux ;
- le renforcement du réseau d'infrastructures et d'aménagements favorables à la mobilité douce, sur la base de processus participatifs ;
- le démarrage d'une stratégie de végétalisation territorialisée et la publication d'une stratégie biodiversité ;
- le développement de potagers urbains ;
- la réalisation de la phase 2 du Plan Lumière pour les années 2024 – 2025.



Contacts presse

M. Pierre Wahlen, Municipal chargé des SI Nyon et du Service de l'environnement, 079 403 93 11

M. Damien Chiffelle, Délégué aux énergies, 078 849 72 76